

AMOPA - Section du Pas-de-Calais
REUNION de BUREAU élargie aux CORRESPONDANTS de secteurs
Mardi 31 août 2021 à 9H30
Collège du Bras d'Or 160, rue du Bras d'Or à ECUIRES Montreuil-sur-Mer
Procès-Verbal établi par le secrétaire, Didier Chappe

Après un accueil des plus cordiaux par le Chef d'établissement Laurent MACQUET et le chef d'établissement-adjoint Christophe CARPENTIER, autour d'un café accompagné de ses viennoiseries, préparées, il faut le souligner, par les agents du collège, le président procède à l'appel des membres actifs repris dans le tableau ci-dessous.

Membres du Bureau			Correspondants de secteurs		
Noms/Prénoms	P	Exc.	Noms/Prénoms	P	Exc.
Michel CARPENTIER, <i>Président de section</i>	X		Serge et Annick DASSONVILLE <i>Arras</i>		X
Didier CHAPPE, <i>Secrétaire</i>	X		Bernadette DOUTREMEPUICH <i>St-Pol</i>	X	
Christian FRERE, <i>Trésorier</i>	X		Philippe FOURNIER <i>Calais</i>	X	
Régine GAWLOWICZ, <i>Vice-Présidente</i>		X	Maxime COUSIN <i>Saint-Omer</i>	X	
Anne-Catherine PECOT, <i>Secrétaire-Adjointe</i>	X				
Françoise VINCENT-MALAGA, <i>Trésorière Adjte</i>		X			

Le président excuse l'absence de Régine GAWLOWICZ, Françoise VINCENT-MALAGA, Serge et Annick DASSONVILLE. Sont présents également les membres actifs et sympathisants invités : Marie-Jeanne CARPENTIER, Françoise CHAPPE, Marie-Brigitte FRERE, Henri PECOT, Alain DOUTREMEPUICH.

Avant d'aborder les différents points prévus à l'ordre du jour, un temps de recueillement est consacré à la mémoire de notre amie Renée TINCHON dont les obsèques se dérouleront ce mercredi 1^{er} septembre à 10H à l'église St-Martin de Nœux-les-Mines et auxquelles assistera une délégation de notre section départementale.

A – Adoption du P.V de la réunion de Bureau du 12 décembre 2019 à Montreuil-sur-Mer

Le président résume les questions abordées qui figurent sur le PV de la réunion adressé à tous les membres du bureau et correspondants de secteurs. Il figure sur le site de l'AMOPA.

Vote : le PV est adopté à l'unanimité des membres présents.

B – Ordre du Jour de la réunion du 31 août 2021

1-Bureau départemental et correspondants de secteurs L'article 4 de notre Règlement Intérieur approuvé par le Siège prévoit que « le Bureau de la section ... peut s'adjoindre toute personne adhérente rattachée à la section dont il estime le concours utile ».

Proposition est faite d'accueillir Monsieur Maxime COUSIN professeur de mathématiques à la Cité Scolaire de LONGUENESSE, nommé chevalier de l'Ordre des Palmes académiques (promotion du 14 juillet 2019). Monsieur COUSIN pourrait ainsi prendre la suite de Madame ROUSSOS en qualité de correspondant de secteur pour la région de St-Omer.

Professeur de mathématiques avec un « *parcours professionnel centré sur l'élève avec son engagement sur le thème « réussir au lycée* », son expertise nous sera également utile au moment où les nouveaux concours nationaux de l'AMOPA portent sur le thème des mathématiques. M. COUSIN présente rapidement les travaux qu'il a réalisés et donne son accord pour apporter sa contribution dans la mise en œuvre des concours nationaux ou départementaux. A la demande du président Carpentier, il va étudier la possibilité de faire une courte intervention au congrès international 2022 sur les mathématiques.

2-Informations du Siège Elu à la présidence de l'AMOPA le 26 mai 2019 lors du Congrès de la Grande Motte, Jean-Pierre Polvent s'était engagé à respecter le souhait largement exprimé de renforcer les échanges et de moderniser les outils de communication.

Si la crise sanitaire avec le respect scrupuleux des gestes barrières n'a pas permis de se retrouver en congrès (annulation du Congrès de La Rochelle, report du Congrès d'Avignon) ou en assemblée générale pour échanger en toute convivialité sur les expériences et les projets, la « **Lettre du Siège** » (parue 11 fois depuis 2019 et servie aux membres des bureaux des sections) a permis de maintenir en permanence le lien avec les sections, d'assurer la continuité administrative et financière du Siège avec le recours au télétravail. La section du Pas-de-Calais demande d'étudier la possibilité de l'adresser par mél. à tous les adhérents, dès lors qu'elle ne contient rien de confidentiel.

Le site internet www.amopa.asso.fr entièrement repensé par Michel LECHEVALIER administrateur national, dévoile un nouveau visage, plus intuitif avec une navigation attrayante et facile, l'information s'affiche en plein écran, qu'elle soit nationale ou qu'elle émane des sections.

La revue nationale a été repensée : elle est agréable à lire et le contenu est jugé très intéressant. Elle sera certainement présente prochainement dans les kiosques. La section souhaite que 10 exemplaires « papier » soit à disposition des présidents de section, pour distribution aux nouveaux nommés et aux amis de l'AMOPA afin de favoriser les adhésions. Il est également suggéré de l'adresser aux professeurs-documentalistes dans les établissements scolaires.

Assemblée Générale le 15 juin 2021 au FIAP Paris (étaient présents pour la section du Pas-de-Calais : Michel CARPENTIER, Serge BORDZAKIAN, Bernadette DOUTREMEPUICH et Philippe FOURNIER).

Evolution des résultats comptables :

2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
-88222 €	-36041 €	+53637 €	-20296 €	-57328 €	-111601 €	+18150 €	-30266€

« Il convient de nuancer certains déficits notamment ceux engendrés par des dépenses de travaux de consolidation ou de réfection indispensables sur l'immeuble du siège ou liés au suivi des dossiers juridiques » (cf. rapport du trésorier national Alain CELERIER)

Résolution n°4 adoptée : coût de l'Abonnement à la Revue ramené à 18€ (au lieu de 24€) à partir de 2022

Remarque : S'agissant des candidatures au conseil d'administration national, d'aucuns s'étonnent qu'il soit possible d'y être candidat sans que la section d'origine donne son aval et demandent donc que la question soit étudiée.

3- Vie de la section du Pas-de-Calais

Cérémonies de Remise des Palmes académiques : Mr Maxime COUSIN (9 janvier 2020) – Mr Stéphane BREBION (10 janvier 2020)

Visite du salon du livre organisé à Lille par l'AMOPA Nord autour du thème « Le nord sans frontières : 25 janvier 2020

Assemblée Générale le 23 septembre 2020 à Etaples Maréais lors d'une « éclaircie » entre deux périodes de confinement : le compte-rendu est publié sur le site internet de l'AMOPA.

Rencontre à Arras avec le Bureau national et les présidents, secrétaires et trésoriers des 5 sections des Hauts-de-France : 4 février 2020

Concours nationaux 2020 « Plaisir d'écrire » : 43 copies en provenance de 10 établissements scolaires : annulation des cérémonies de remises des prix (Covid).

Concours d'Eloquence 2020 sur le thème « Au fil de l'Eau » : sélection (18 mars) et finale (8 avril) annulées (Covid).

Bilan financier 2020 qui sera soumis au vote lors de la prochaine Assemblée Générale : **Résultat excédentaire de 966€96** soit + 716€96 au titre des activités d'intérêt général et + 250€ au titre des activités d'utilité publique (concours).
Le solde du compte courant postal au 31.12.2020 : 8393€94 comparé au 31.12.2019 (7426€98) soit + 966€96

Concours nationaux 2020- 2021 : « Plaisir d'écrire » avec les nouveaux concours « Mathématiques au quotidien » et « Arts et maths » : 114 participants à récompenser dont 6 prix nationaux et 44 prix départementaux.
Merci à Annick DASSONVILLE et Bernadette DOUTREPEPUICH pour leur aide précieuse et leur expertise lors de la sélection des lauréats.

Un premier compte-rendu de remise des récompenses (au collège Pau Langevin de Sallaumines et au collège « Angellier de Boulogne-sur-Mer) est publié sur le site national de l'Amopa.

Situation sur les adhésions

2020		Au 31.08.2021	
Adhésions	Abonnements	Adhésions	Abonnements
156	66	165	71

18 renouvellements encore possibles en 2021.

Assemblée Générale 2021 : présentation du projet par Bernadette DOUTREMEPUICH.

Lieu : salle communale de Villers-au-Bois, commune dont notre consœur est maire.

Date : mercredi 27 octobre

Déroulement des travaux : l'esquisse en est faite. Une présentation de la présence canadienne à Villers-au-bois est prévue, le « délégué militaire » canadien pourrait être invité, ainsi que des associations locales travaillant sur ce thème.

Plusieurs lieux sont passés en revue pour le traditionnel repas de midi, l'apéritif étant offert par la municipalité.

L'après-midi sera comme d'habitude consacré à une visite, d'entreprise si possible ou de l'exposition temporaire du Louvre-Lens consacrée à Picasso.

Le projet détaillé sera envoyé au président pour le **15 septembre** afin de rédiger la convocation pour l'Assemblée Générale.

Congrès International du Touquet les 20 et 21 mai 2022 : Le président Carpentier donne lecture de la fiche de synthèse établie par le Siège, relative « aux propositions sur l'organisation des futurs congrès » confiée aux sections par délégation du président national. L'indispensable participation financière du Siège n'est pas clairement définie dans la note ; elle doit compléter la participation « raisonnable » des congressistes pour garantir un budget financièrement équilibré et renouer,

compte tenu du prestige de l'Ordre des Palmes académiques, avec la solennité « d'avant Covid » de notre rassemblement international statutaire.

Il suggère qu'une provision calculée sur une base forfaitaire par adhérent (50 centimes d'euro par exemple) soit inscrite au budget de l'association afin de fixer chaque année le plafond de la participation du Siège. Cette aide en trésorerie est indispensable pour permettre d'engager sereinement les négociations ayant une incidence financière. Elle sera gérée avec probité, et fera l'objet d'un bilan financier distinct de celui de la section pour être transmis au Siège à l'issue du Congrès. L'excédent éventuellement constaté sera reversé à l'association.

Michel Carpentier résume les démarches effectuées auprès du Palais des Congrès pour la location des salles les 20 et 21 mai, et auprès des restaurateurs référencés pour le repas de gala le 21 mai.

Il prolonge sa présentation avec les projets de sorties d'une demi-journée pour les accompagnants (Ville du Touquet, Marais Etaples, Berck en petit train, Chartreuse de Neuville sous Montreuil, remparts de Montreuil-sur-Mer ...) et les sorties d'une journée à frais partagés, possibles les 22 et 23 mai (Baie de Somme en petit train touristique, l'Audomarois, la Coupole d'Helfaut-Wizernes, Boulogne-sur-Mer, le Louvre-Lens ...).

Il est convenu qu'un groupe de travail constitué a minima du bureau se réunira dès après l'assemblée générale du 27 octobre pour se partager les tâches et finaliser l'organisation du congrès.

Ouverture d'un compte bancaire et création d'une boîte mail spécifiques (amopa.pas-de-calais@laposte.net).

4 – Questions diverses : sont abordés, le Congrès international d'Avignon les 8 et 9 octobre 2021, la reconduction par la section des concours nationaux 2021-2022 de l'Amopa, le décret 2021-547 du 3 mai 2021 modifiant diverses dispositions du code de l'éducation relatives aux Palmes académiques portant notamment sur l'harmonisation de la taille des médailles et rubans ...

La matinée de travail, studieuse comme à l'accoutumée, est close à 12h30 et les participants rejoignent « Les Remparts » pour un moment de convivialité autour d'un repas à frais partagés.



Le bureau au travail



Après l'effort, le réconfort ...